

PV d' ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ARS 06/06/2019

Le Président Petit Prince ouvre la séance de l'AG à 21H00.

Le nombre de sociétaires étant suffisant (45 voix présentes ou représentées), le quorum est considéré comme atteint pour entériner les décisions prises.

Didier Barut intervient au sujet des statuts. Pastaga intervient pour préciser que ces statuts existent.

Pierre Calvel membre du board est absent et excusé.

Sont inscrits à l'Ordre du jour les sujets suivants :

I Rapport Moral du Président.

II Rapport sportif

III Rapport médical

IV Rapport financier

V Cotisations licences

VI Remerciements à certains membres

VII grande fête des Voltigeurs

VIII Renouvellement du board suite à démissions

IX Addendum : Coûts des licences

I Rapport Moral du Président.

Il est rappelé que nous devons donner une image exemplaire des Voltigeurs aux équipes adverses et qu'il y a eu parfois trop de nervosité...Le fils du Président en prend notamment note par une révérence.

II Rapport sportif de Pollux Yohann Le Provost

24 matchs programmés, 13 annulés, 11 gagnés, 2 défaites.

37 joueurs inscrits dans Sporteasy

L'attention est attirée sur les joueurs ayant joué tous les matchs (Noiraud, Nico, Doc)

Il est recommandé de diminuer le nombre de matchs l'hiver et de concentrer les matchs automne et printemps.

Après les bons recrutements récents (Che, Tintin, Fillo, Guigui), nouveaux recrutements à venir dont 1 talon de 36 ans.

Frédéric Francès (Carlsberg) propose des séances de crossfit à 19h00 à Boulogne quartier de TF1

III Rapport médical d'Ivan

Bonne saison car pas de blessés graves, 2 côtes, 1 doigt, 1 malaise en tournée. Ivan Mahé rappelle l'importance de réaliser un test d'effort régulièrement en plus de la visite médicale annuelle obligatoire. Ivan remercie Thierry Siguier pour sa participation au renouvellement de la pharmacie.

IV Rapport financier du Million, Eric de La Loge

Bonne trésorerie. 6400€ contre 4250€ en début de saison.
Pour plus de détail, voir Million car il allait trop vite et j'ai pas tout noté.

V Cotisations licences

Puis le Président de séance évoque les cotisations et les relations avec l'association.
Les cotisations vont être renégociées vis à vis de l'asso sur la base de 400€ les 20 premières puis 200 les suivantes.
Intervention de Dundar qui à l'appui du règlement FFR indique que nos licences coûteraient 390 € au stade*.
Qu'une alternative consisterait à prendre une licence Touché à 200€ + 10€ par match pour ceux qui font peu de matchs dans l'année. Ce sujet reste à creuser afin de savoir si l'asso est à l'équilibre avec les voltigeurs ou si nous représentons un centre de « profit »

Le sujet des cotisations est abordé par Pastaga qui demande aux présents de confirmer ou pas le choix du board du début d'année d'avoir rendu obligatoire d'avoir cotiser pour être membre de l'ARS et ainsi participer aux activités et être dans la liste des mails.

La majorité des présents se déclarent favorable à cette règle.
Petit Prince annonce à ce sujet que la cotisation ARS sera donc réglée par TOUS, même les joueurs et qu'elle ramené à 30€ (au lieu de 50, voir 65€ initialement)

V Remerciements particuliers

À Jean-Yves transfert des OH qui sponsorise une tenue de match complète.
À Bertrand Hurel Pastaga pour un don à l'association de 15000€ pour la réfection des douches du Haras
Aux sponsors de l'ARS pour 9200€ (Pierre Calvel, Hilaire de Buor, Dominique Pechard, Frédéric Astier, Xavier Lecompte, J-Yves Mevel, Stéphane Moyer, Didier Barut, Bertrand Hurel)
À Noiraud Pascal Schvartz pour l'organisation de la très belle tournée de Seville, Tintin Marc Van Houtte pour Lille et Castor Antony Auguste pour Rennes

VI Fêtes des voltigeurs

A réserver dans vos agendas dès maintenant, **le samedi 8 septembre** pour une après-midi ludique au Haras (jeux de boules, touché avec enfants et femmes, tir à l'arc et tire à la carabine encadrés) suivie d'une grande soirée Méchoui et soirée dansante.

VII Renouvellement du board et du Président

A l'ordre du jour le renouvellement du board. Hilaire de Buor, Frédéric Francès et van Mahé sont démissionnaires.
La situation particulière au sein du board de Pierre Calvel est évoquée

4 personnes font actes de candidature pour un vote à bulletin secret qui donne les résultats suivants :
Fabrice Arcizet : 34 voix / Marc Van Houtte : 34 voix / Georges Boire : 24 voix / Eric Flammang: 15 voix
Les places à pourvoir étant de 3, ceux ayant le plus de voix sont élus au board.

Fabrice Arcizet en tant que responsable match
Marc Van Houtte au comité des fêtes
Georges Boire pour porter la parole des jeunes

Le board ainsi constitué de Petit Prince (Elkine), Pastaga (Hurel), Noiraud (Schvartz), Million (La Loge), Pollux (Le Provost), Pierrot (Calvel), Che (Arcizet), Tintin (Van Houtte) et Gamin (Boire) élisent Petit Prince (Elkine) Président du Comité exécutif. Million est reconduit en tant que trésorier, Noiraud en tant que Vice-Président et Pastaga Secrétaire Général, Pollux, responsable recrutement. Ivan bien que démissionnaire se porte volontaire pour la gestion de la pharmacie.

IX Addendum : Coûts des licences

Après recherches effectuées par Noiraud, il s'avère après vérification auprès de la FFR, le coût de la licence/cotisation d'un voltigeur que l'association Stade Français Paris doit payer à la FFR est de 50 euros environ.

Cotisation de l'asso 1^{ère} division: 15000 euros (à diviser par le nombre de membres c'est à dire environ 800)

Licence individuelle loisir: 10 euros

Cotisation assurance : 10 euros

Coûts annexes : 10 euros

La séance est levée pour laisser place au dîner de Robubu vers 22h15